Caractérisation de l'évolution des pratiques de transhumance sur le territoire des Causses et des Cévennes
Offre de stage 2027

Contexte

Les Causses et les Cévennes, territoire de plus de 3000 km² au sud du Massif Central, ont été inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2011 en tant que paysage culturel évolutif et vivant de l'agropastoralisme méditerranéen. Ils représentent en effet un témoignage exceptionnel de la culture agropastorale associée aux pratiques d'élevage extensif traditionnelles. L'Entente Interdépartementale Causses & Cévennes, structure gestionnaire du site, assure une mission de coordination auprès des gestionnaires locaux et des services de l'État, pour la gestion et la conservation du paysage culturel des Causses et des Cévennes et de ses attributs patrimoniaux.

La transhumance, présente sur les Causses et les Cévennes depuis des millénaires est une pratique de l'agropastoralisme caractéristique du territoire et constitue un attribut du Bien UNESCO. Composante essentielle du pastoralisme local, la transhumance permet en effet de maximiser la présence au pâturage des animaux qui se déplacent pour trouver de la ressource alimentaire et donc de soutenir des systèmes très pastoraux. En outre, cette pratique mobilise de nombreux savoir-faire tels que la conduite du troupeau, la garde et le soin aux animaux. Enfin, elle contribue à maintenir des espaces d'altitude ouverts riches en biodiversité, et favorise les activités de pleine nature en façonnant des paysages attractifs pour de multiples utilisateurs (randonneurs, chasseurs...).

Depuis le 6 décembre 2023, la France a intégré, avec d'autres pays, l'inscription de la transhumance sur la Liste du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de l'UNESCO. Un Plan de Sauvegarde et de Valorisation de la Transhumance (PSVT) permet la mise en place d'actions concrètes entre acteurs du monde pastoral qui se coordonnent pour soutenir cette pratique face à ses principales menaces : encadrement et protection juridique de la pratique, communication, plaidoyer, études de terrains, mise en place d'un observatoire...

Spécifiquement au territoire Causses et Cévennes, le Parc national des Cévennes a mis en œuvre entre 2000 et 2005, un PLAC (Plan Local d'Aménagement Concerté) intitulé « *Renouveau de la transhumance ovine* » avec pour objectif d'enrayer le déclin de la transhumance. Ce plan a notamment permis de favoriser la structuration des estives en groupements pastoraux, aujourd'hui gérés par l'Association COPAGE, l'aménagement ou ré-aménagement de cabanes pastorales pour les bergers en estives, ainsi que l'inventaire des drailles et des différents travaux à réaliser sur celles-ci au travers d'un « *Plan d'action pour les drailles en Cévennes* ».

En 2026, dans le cadre du PSVT, une stagiaire à l'Institut de l'Élevage a réalisé un état des lieux de l'organisation des pratiques de transhumance dans le Massif Central. Le projet AMBER « *Accompagner les Mutations du métier de BERger et vacher transhumant* » visait à expliciter les savoir-faire de ces métiers et leur mode de transmission, d'étudier comment renforcer les dispositifs de formation et de proposer des voies d'amélioration pour les conditions d'exercice de ces métiers. Une partie du stage s'est déroulé sur le territoire Causses et Cévennes, l'Entente étant un des partenaires du projet.

Problématique et enjeux

Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes
23 quater, avenue Jean Monestier 48400 FLORAC
04 66 48 31 23
contact@causses-et-cevennes.fr

Dans un contexte de diminution de l'activité agricole en France, et de déclin global de l'activité pastorale notamment transhumante, il est essentiel de caractériser et de quantifier son évolution, d'identifier les problématiques et de proposer des pistes d'actions concrètes pour soutenir la transhumance. Depuis l'étude du Parc national des Cévennes réalisée au début des années 2000, aucune mise à jour des données n'a été effectuée. De plus, celles-ci sont limitées à la zone du Parc et pas à l'entièreté du Bien UNESCO. Les différents acteurs du territoire s'appuient donc toujours sur ces données de 2005 à savoir 20 000 brebis transhumantes, une centaine d'éleveurs transhumants, 800 km de drailles encore parcourues sur un réseau de 1000 km, 6000 ha de milieux ouverts d'estives. Si aujourd'hui d'autres sources de données peuvent permettre de caractériser quantitativement la pratique de façon globale (déclarations PAC et de mouvements d'animaux...), elles ne permettent pas d'atteindre la finesse attendue sur le territoire Causses & Cévennes, en particulier concernant les chemins empruntés (drailles), et se confrontent au secret statistique.

La pratique a évolué, autant sur la façon de se déplacer, l'emploi salarié ou encore les organisations collectives... L'objectif aujourd'hui est donc de mieux comprendre ces évolutions et d'identifier les actions prioritaires à mener localement en lien avec les acteurs du pastoralisme et les éleveurs pour sauvegarder la transhumance sur le territoire des Causses et des Cévennes. L'enjeu est de maintenir une pratique ancestrale, caractéristique de l'activité agropastorale locale, dans un contexte de changement climatique où la raréfaction des ressources va d'autant plus inciter à la mobilité et à l'adaptabilité des systèmes pastoraux.

Objectifs et missions

Le stage aura pour objectif principal de **quantifier l'évolution** de la pratique de la transhumance sur le territoire Causses et Cévennes, d'actualiser nos connaissances concernant les **drailles** encore en usage (localisation, état), ainsi que le niveau d'équipement des estives et leurs problématiques spécifiques. Enfin, le ou la stagiaire **identifiera les actions prioritaires** pour conforter localement la transhumance. Ce travail, complémentaire aux récentes études déjà menées en France et sur le territoire, s'organisera en 3 phases :

1/ Réaliser des enquêtes auprès des différents acteurs locaux, institutionnels ou éleveurs pour recenser les besoins et mettre à jour les données actuelles :

- Prise en main des données existantes relatives à la transhumance et des enjeux locaux à travers la réalisation d'une bibliographie

- Réalisation d'entretiens semi-directifs auprès des éleveurs afin de collecter les caractéristiques détaillées de l'estive (superficie, cheptel, nombre d'éleveurs, historique, origine, destination et chemins...), les difficultés rencontrées lors du parcours de transhumance et sur l'estive, ainsi que les besoins et attentes exprimés

- Réalisation d'entretiens semi-directifs auprès des institutions pour évaluer la mise en œuvre des actions identifiées en 2005, identifier les manques et prioriser les futures actions

2/ Analyse et synthèse des informations collectées :

- Mise à jour des données quantitatives relatives à la transhumance en Causses et Cévennes en s'appuyant sur les enquêtes qualitatives et les autres jeux de données.

- Confrontation des données qualitatives récoltées avec celles de 2005 : analyse de l'évolution par massif, mise en lien avec les infos contextuelles collectées lors des entretiens pour mieux comprendre l'origine des évolutions.

Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes
23 quater, avenue Jean Monestier 48400 FLORAC
04 66 48 31 23
contact@causses-et-cevennes.fr

3/ Soumettre des préconisations d'actions avec pistes de financements :

- Rédaction d'un rapport de synthèse présentant les principaux résultats et enseignements (quantitatifs et qualitatifs) ainsi que les pistes d'actions à envisager.
- Présentation des conclusions de l'étude auprès des partenaires et des acteurs locaux

En outre, ce travail s'inscrit dans des objectifs à long terme visant à :

- mieux connaître et caractériser l'activité agropastorale des Causses et des Cévennes
- porter des recommandations de gestion des activités de transhumance
- répondre aux objectifs du Plan de Sauvegarde et de Valorisation de la Transhumance

Profil recherché :

- Master en lien avec la connaissance des territoires (géographique physique et humaine, traitement de l'information géographique, agriculture et paysage, milieux montagnards...)
- Permis de conduire B
- Compétences et savoir-être :
  - compétences informatiques indispensables : capacité à mobiliser les outils de traitement de l'information géographique
  - connaissances en géographie physique et humaine
  - intérêt pour les thématiques patrimoniales, agricoles, paysagères et culturelles
  - autonomie, bon relationnel, ouverture d'esprit
- Avoir déjà une expérience concrète dans le monde de l'élevage, de réalisation d'entretiens semi-directifs serait un plus.

Structure d'accueil et conditions de travail :

- Le/la stagiaire sera accueilli.e dans les bureaux de l'Entente Causses et Cévennes à Florac
- Le stage sera co-encadré par l'Entente Causses et Cévennes et l'association COPAGE
- Un logement sur Florac pourra être mis à disposition à titre gracieux par l'Entente ainsi qu'un véhicule de service pour les déplacements sur le terrain
- Le stage est prévu pour une durée de 6 mois selon les périodes prévues dans le cadre du cursus suivi
- L'indemnisation sera calculée selon la réglementation en vigueur
- Le/la stagiaire sera pleinement intégré.e à l'équipe de l'Entente et, à ce titre, pourra être sollicité.e sur d'autres missions ou projets
- Le/la stagiaire participera au programme d'animation de l'été et à l'accueil du public à la maison du site Causses et Cévennes

Candidature

Merci d'adresser CV et lettre de motivation par mail avant le **14 décembre 2026** à l'adresse suivante : observatoire@causses-et-cevennes.fr

Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes
23 quater, avenue Jean Monestier 48400 FLORAC
04 66 48 31 23
contact@causses-et-cevennes.fr